

Charte d'engagement « Pass' Citoyen Mobilité »

Bénéficiaire :

- Nom et Prénom :
- Adresse :
- Date et lieu de naissance :
- N° de Téléphone :
- Mail :

Il est convenu entre les soussignés :

D'une part, la commune de VAIGES s'engage auprès du bénéficiaire à :

- L'accueillir et le considérer comme un partenaire privilégié
- L'informer sur les actions à mener
- Lui confier une activité adaptée à son profil
- Lui assurer encadrement et sécurité
- Respecter la confidentialité des informations données dans son dossier de candidature.

D'autre part, le candidat s'engage auprès de la commune à :

- Fournir un justificatif prouvant son inscription en auto-école
- Assurer les missions sur une année à compter de la date de signature de la charte d'engagement
- Respecter les valeurs et les règles des accueillants, les consignes de sécurité, les lieux et le matériel
- Participer avec sérieux et assiduité aux diverses activités

Avant de participer à une action citoyenne, le bénévole s'engage à lire, à signer et à respecter la présente charte d'engagement.

En signant, le responsable légal donne son accord pour la participation de son enfant mineur.

Fait à VAIGES, le :

SIGNATURE du candidat

Précédé de la mention « lu et approuvé »

SIGNATURE du représentant légal

Précédé de la mention « lu et approuvé »

SIGNATURE du Maire de Vaiges

Précédé de la mention « lu et approuvé »